

**DEPARTEMENT DU CANTAL**  
**COMMUNE DE SAINTE EULALIE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

Commune de Sainte Eulalie  
Le Bourg – 15 140 SAINTE EULALIE  
Tél : 04 71 69 21 03 - Fax : 04 71 69 41 03  
m.eulalie@wanadoo.fr  
Contact : Monsieur ROCHETTE, Le MAIRE

Les demandes et les offres doivent être envoyées à cette adresse.

**SECTION II : OBJET DU MARCHÉ**

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitations des installations d'assainissement non collectif de la commune  
Lieu principal d'exécution : Commune de Sainte Eulalie  
Description succincte du marché : Travaux de mise aux normes d'ANC.

Variante: Oui

Options : Non

Durée du marché : 4 semaines à compter de la notification du marché

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

Cautionnement et garanties exigés : Retenue de garantie pouvant être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties sont d'accord, par une caution solidaire et personnelle.

Conditions de participation :

Sous-dossier concernant la candidature

- DC1 et DC2 ;

Capacités techniques et professionnelles de l'entreprise :

- Pièces énoncées dans l'article 6 du règlement de consultation.

Sous-dossier concernant l'offre

AE, CCAP, CCTP, CDPGF, et mémoire technique.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produit en outre (art.46 du CMP) :

- les pièces prévues aux art. D8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales

## **SECTION IV : PROCEDURE**

Type de procédure : MAPA

Critères d'attribution : Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre techniquement et économiquement la plus avantageuse au regard des critères pondérés suivants :

- Note technique : 50%
- Note financière : 40%
- Délais : 10%

Date limite de réception des offres : Mardi 25 novembre 2014 avant 12 h 00

Langue utilisée dans l'offre : Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Soit auprès du **Maître d'Ouvrage** :

Commune de Sainte Eulalie

Le Bourg – 15 140 SAINTE EULALIE

Tél : 04 71 69 21 03 - Fax : 04 71 69 41 03

Soit auprès du **Maître d'œuvre** :

ACDEAU

Aurélie BALADIER

14, place de l'hôtel de ville – 15 000 AURILLAC

Tél : 04 71 63 68 85

Courriel : a.baladier@acdeau.fr

Date d'affichage du présent avis : 03/11/2014